

gramme du réseau à St. Anthony. L'échéance, en ce qui touche Englee, a dû être reportée à 1971, pour la même raison. La Société a entrepris une enquête en vue de déterminer s'il sera possible ou non d'assurer provisoirement le programme du réseau en direct à St. Anthony, lequel sera capté de l'émetteur de Radio-Canada à Baie Verte. La Société a présenté au CRTC, en juillet 1969, une demande en vue d'établir un réémetteur à Bonne Bay; elle attend la décision du Conseil. Règle générale, après l'approbation du CRTC, il faut douze mois pour construire et équiper un réémetteur. Des installations sont prévues pour Forrester Point, dont l'entrée en service a été provisoirement fixée à la fin de 1972 (sous réserve de disponibilités).

2. Non.

3. Voir la réponse 1 ci-dessus.

PARC NATIONAL DE JASPER—LE COÛT DE LA LOGE DU GARDE

[Traduction]

Question n° 924—**M. Sulatycky**:

A combien est revenue la construction de la barrière et de la loge du garde qui se trouvent à l'entrée ouest du parc national de Jasper?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Coût du kiosque, \$2,500; centrale d'énergie et lignes de transport, \$9,000.

LES BAUX DANS L'AGGLOMÉRATION DE JASPER (ALBERTA)

Question n° 925—**M. Sulatycky**:

1. Combien de baux commerciaux effectivement utilisés à des fins commerciales existe-t-il dans l'agglomération de Jasper?

2. Combien de baux résidentiels existe-t-il dans l'agglomération de Jasper?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Il y a 95 baux commerciaux dans l'agglomération de Jasper.

2. Il y a 510 baux résidentiels dans l'agglomération de Jasper.

LES BAUX DANS L'AGGLOMÉRATION DE BANFF (ALBERTA)

Question n° 926—**M. Sulatycky**:

1. Combien de baux commerciaux réellement utilisés à des fins commerciales y a-t-il dans l'agglomération de Banff?

2. Combien y a-t-il de baux résidentiels dans la même ville?

3. A Banff, combien de baux résidentiels ont été signés par des personnes qui n'y résident pas en permanence, et comment s'appellent ces personnes?

[L'hon. M. Pelletier.]

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Actuellement, 160 baux commerciaux sont en vigueur dans le lotissement urbain de Banff.

2. Le nombre de baux résidentiels dans le lotissement de Banff s'établit à 760.

3. Il n'est pas possible de dresser la liste des locataires qui demeurent dans le lotissement urbain et de ceux qui ne restent pas dans cet établissement, à moins de fouiller des dossiers datant déjà de plusieurs années et de demander à chacun de préciser son domicile actuel. De plus, il serait indiscret de divulguer le nom des locataires.

LES SUBVENTIONS À COOL-AID

Question n° 930—**M. Goode**:

Le gouvernement du Canada a-t-il versé une ou des subventions à Cool-Aid, organisme dont le siège social est à Vancouver et qui vient en aide aux jeunes étrangers et aux jeunes gens de passage et, si oui, quelles sont les modalités et conditions de l'octroi de ces subventions?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a accordé une subvention à la Greater Vancouver Youth Communications Center Society, connue sous le nom de Cool-Aid, à Vancouver, pour l'année financière 1969-1970. La subvention a pour but d'aider un projet pilote et a été accordée selon les termes et modalités établis dans les règlements des subventions au Bien-être social, 1969 (C.P. 69-777), en vue de tels projets.

LES SUBVENTIONS À LA BOEING OF CANADA LTD.

Question n° 945 (supplémentaire)—**M. Burton**:

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il autorisé ou octroyé, aux termes de la loi sur les subventions au développement régional, une subvention à la société «Boeing of Canada, Ltd» et, si oui, à combien s'élève la subvention?

2. A combien estime-t-on les immobilisations totales du projet pour lequel la subvention a été accordée, en quoi consiste le projet et où est-il situé?

3. Quels sont les noms et adresses de chacun des administrateurs et directeurs de la société «Boeing of Canada, Ltd.»?

4. Dans quelle mesure cette société est-elle la propriété d'actionnaires non résidents ou étrangers ou sous leur direction?

5. Quels sont les noms et pays d'origine des actionnaires non résidents connus?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère de l'Industrie et du Commerce m'informent comme suit: 1 et 2. Ce renseigne-